

COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 7 AVRIL 2020

L'an deux mil vingt et un et le sept avril à vingt heures.

Le Conseil Municipal de cette commune, convoqué à huis-clos s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Thierry NIGAY, Maire.

Etaient présents : Nadine CLOZEL - Véronique DEL BIANCO - Maurice DEGOUT - Roger DELORME - Valérie FOUCTEAU - Vincent LIEUTARD - Thierry NIGAY - Christophe PEGON - Sébastien RECORBET - Renaud ROUSSEAU

Absents excusés : Stéphanie DA SILVA - Serge JUGLARET - Yann MAYENSON - Noémie ZAREBA

Secrétaire de séance : Valérie FOUCTEAU

Approbation du compte rendu de la réunion précédente.

DELIBERATIONS

1°) VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 BUDGET ASSAINISSEMENT :

Le Conseil municipal examine le compte administratif assainissement 2020 qui s'établit ainsi :

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (Mandats et Titres)	SECTION DE FONCTIONNEMENT	26 036.67	25 992.30
	SECTION D'INVESTISSEMENT	42 144.21	18 294.76
REPORTS DE L'EXERCICE 2020	REPORT EN SECTION DE FONCTIONNEMENT		8882.34
	REPORT EN SECTION D'INVESTISSEMENT		5945.59
		DEPENSES	RECETTES
TOTAL		68 180.88	59 114.99
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2021	SECTION DE FONCTIONNEMENT	0,00	0,00
	SECTION D'INVESTISSEMENT	0.00	14 000
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2020	0.00	14 000
		DEPENSES	RECETTES
RESULTAT CUMULE	SECTION DE FONCTIONNEMENT	36 036.67	34 874.64
	SECTION D'INVESTISSEMENT	42 144.21	38 240.35
	TOTAL CUMULE	68 180.88	73 114.99

Hors de la présence de M. Thiery NIGAY, Maire, et sous la présidence de M. Maurice DEGOUT, en qualité de doyen, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité, le Compte Administratif du budget assainissement 2020.

2°) AFFECTATION DU RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2020 BUDGET ASSAINISSEMENT :

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent d'exploitation de :	8837.97 €
- un déficit d'exploitation de :	0.00 €

DECIDE d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

- Affectation en investissement (1068) :	3903.86 €
- Report en exploitation (002) :	4934.11 €

APPROUVE à l'unanimité l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2020.

3°) APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2020 - BUDGET ASSAINISSEMENT :

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de M. Thierry NIGAY, Maire

VU la délibération en date du 7 avril 2021 approuvant le compte administratif 2020,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

DECLARE à l'unanimité que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2020, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

4°) VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 BUDGET COMMUNAL :

Le Conseil municipal examine le compte administratif communal 2020 qui s'établit ainsi :

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (Mandats et Titres)	SECTION DE FONCTIONNEMENT	290 037.11	393 916.86
	SECTION D'INVESTISSEMENT	211 438.13	240 108.09
REPORTS DE L'EXERCICE 2020	REPORT EN SECTION DE FONCTIONNEMENT		95 267.04
	REPORT EN SECTION D'INVESTISSEMENT	143 406.06	
		DEPENSES	RECETTES
TOTAL		644 881.30	729 291.99
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2021	SECTION DE FONCTIONNEMENT	0,00	0,00
	SECTION D'INVESTISSEMENT	77 000.00	150 650.00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2020	77 000.00	150 650.00
		DEPENSES	RECETTES
RESULTAT CUMULE	SECTION DE FONCTIONNEMENT	290 037.11	489 183.90
	SECTION D'INVESTISSEMENT	431 844.19	390 758.09
	TOTAL CUMULE	721 881.30	879 941.99

Hors de la présence de M. Thierry NIGAY, Maire, et sous la présidence de M. Maurice DEGOUT, en qualité de doyen, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité, le Compte Administratif du budget communal 2020.

5°) AFFECTATION DU RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2020 BUDGET COMMUNAL :

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de : 199 146.79 €
- un déficit de fonctionnement de : 0.00 €

DECIDE d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

- Affectation en investissement (1068) : 41 086.10 €
- Report en fonctionnement (002) : 158 060.69 €

APPROUVE à l'unanimité l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2020.

6°) APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2020 - BUDGET COMMUNAL :

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de M. Thierry NIGAY, Maire

VU la délibération en date du 7 avril 2021 approuvant le compte administratif 2020,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

DECLARE à l'unanimité que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2020, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

7°) VOTE DU BUDGET ASSAINISSEMENT 2021 :

Le Maire présente au Conseil municipal le budget assainissement 2021 qui s'établit ainsi :

FONCTIONNEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTÉS AU TITRE DU PRÉSENT BUDGET	31 977.11	27 043
+		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE 2019	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT		
	002 RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ		8882.34
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		33 825.34	33 825.34

INVESTISSEMENT			
		DÉPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTÉS AU TITRE	38 564.60	32 619.01
+		+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		5945.59
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		38 564.60	38 564.60
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET		72 389.94	72 389.94

Le Conseil Municipal à l'unanimité,
APPROUVE le budget assainissement 2020.

8°) VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES :

Le Maire présente au conseil municipal l'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2021.

Le Maire propose de ne pas augmenter les taxes directes locales.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

FIXE les taux de référence 2020 comme indiqué ci-dessous :

- Taxe foncière (Bâti) : 42.14
- Taxe foncière (non bâti) 36.97
- CFE : 19.57

9°) VOTE DU BUDGET COMMUNAL 2021 :

Le Maire présente au Conseil municipal le budget communal 2021 qui s'établit ainsi :

FONCTIONNEMENT		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTÉS AU TITRE DU PRÉSENT BUDGET	531 342.69	373 282.00
+		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE 2019	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT		
	002 RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ		158 060.69
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		531 342.69	531 342.69
INVESTISSEMENT		DÉPENSES DE LA	RECETTES DE LA

		SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTÉS AU TITRE	269 399.00	310 485.10
+		+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT	77 000.00	
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	114 736.10	
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		461 135.10	461 135.10
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET		992 477.79	992 477.79

Le Conseil Municipal à l'unanimité,
APPROUVE le budget communal 2021.

10°) FORMATION CIPP - UTILISATION DES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES :

Le Maire informe le Conseil Municipal de la demande de la commune de Varenne l'Arconce afin d'inscrire Gaëtan DE OLIVEIRA, agent intercommunal, à une formation CIPP « Utilisation des produits phytopharmaceutiques - catégorie opérateur - collectivité territoriale » afin d'obtenir le « CERTIPHYTO ».

La commune de Varenne l'ARCONCE nous sollicite pour une prise en Charge partagée de cette formation au prorata de la durée hebdomadaire de travail (11/35^{ème} et 24/35^{ème}).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

DECIDE de participer financièrement à la formation organisée par le CFPPA de Charolles d'un montant de 430€

DECIDE d'inscrire les crédits nécessaires au budget 2021, à l'article 6184.

DECIDE de demander le recouvrement de la somme de 135€ à la commune de Varenne l'Arconce, calculée au prorata du temps de travail (11/35^{ème}).

AUTORISE le Maire à signer la convention correspondante avec la commune de Varenne l'Arconce.

11°) ACHAT ÉPAREUSE D'OCCASION - MARCIGNY MOTOCULTURE :

Dans le cadre de la préparation du budget 2021, le Maire présente au conseil municipal un devis de Marcigny Motoculture pour l'achat d'une épareuse d'occasion.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

DECIDE d'accepter le devis de MARCIGNY MOTOCULTURE d'un montant de 4800€ TTC pour l'achat d'une épareuse d'occasion BONFORD.

DECIDE d'accepter la reprise du broyeur d'accotement LAGARDE 160 N°22232 pour un montant de 800€.

DECIDE de prévoir les crédits correspondant au BP 2021.

12°) VENTE ÉPAREUSE D'OCCASION - SYLVAIN PEGON :

Dans le cadre de la préparation du budget 2021, le Maire propose au conseil municipal de vendre l'épaveuse de la commune, dont elle n'a plus l'utilité, à Sylvain PEGON.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

DECIDE de vendre l'épaveuse de la commune à Sylvain PEGON pour un montant de 500€.

QUESTIONS DIVERSES

C.PEGON :

- L'opération OPAH est lancée suite à la réunion d'appel d'offres. L'étude sera réalisée sur 3 ans.

R. DELORME :

- Nous étudions le projet des toilettes du local de l'association des boules.
- SIVOM : la cotisation annuelle augmente ; elle est désormais de 7€ par habitant.

N.CLOZEL :

- SPANC : Vote du budget et point sur les redevances impayées. Suite aux diagnostics, les travaux ne sont pas toujours réalisés ; un logiciel pourrait être utilisé en mairie pour réaliser le suivi.

V. DEL BIANCO :

- Jardins familiaux : 5 parcelles pourraient être créées.

T. NIGAY:

- **CONSEIL COMMUNAUTAIRE** : Vote du budget ; pas d'augmentation des taux sauf pour le budget environnement.

Séance close à 22h00.